L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Rédacteurs-Propriétaires :
D. P. WEISSE. H. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
N° 23, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 31 MAI.

POUR AVOCAT DE DISTRICT :
EDWARD J. CARRELL.

M. EDWARD J. CARRELL.

On a dû voir depuis quelques jours le nom de M. Edward J. Carrell en tête de nos colonnes comme candidat pour la place d'avocat de district.

Nous soutenons M. Carrell parce que nous voyons en lui un candidat indépendant, et qu'en l'accepant ouvertement nous protestons contre l'acte d'une convention tyrannique qui cherche à nous imposer ses créatures.

Nous recommandons M. Carrell d'une manière toute spéciale à nos amis comme à ceux de nos adversaires politiques qui ont encore assez d'indépendance pour ne point courber bassement la tête devant quelques meneurs timbrés.

Un correspondant dont nous ne voyons pas nécessaire de publier la lettre, nous demande si les deux candidats qui sollicitent la place d'avocat de district de la Nouvelle-Orléans savent le français. M. Toppan, la créature de la convention locofoco, ignore très probablement cette langue, mais nous savons que M. Carrell la parle et l'écrit avec une grande facilité. Il serait fort étonnant que les électeurs des 2e et 3e district hésitassent entre lui et son concurrent.

JUGES DE DISTRICT.

M. Victor Bunyer, un des citoyens les plus estimables de la paroisse Jefferson, a été élu juge du troisième district composé des paroisses St Charles et Jefferson.

M. Richardson a obtenu dans une partie du district judiciaire d'Ouachita une forte majorité sur son concurrent. Il est probablement élu juge du district.

M. Octave Rousseau a été, nous assure-t-on, nommé juge du district composé des paroisses Pauquemines et St Bernard.

F. Thomas C. Nicholas a été juge du quatrième district composé des paroisses Ste Marie, St Martin et Vermillion.

TAXE DES CHEMINS DE FER.

L'inconcevable opposition que la taxe des chemins de fer a rencontrée de la part d'un petit nombre de coutribuables, a donné l'idée de virer tout de suite la question en la portant devant la Cour Suprême. Du consentement de toutes les parties intéressées, un procès a donc été intitulé ces jours derniers devant la Troisième Cour de District par le jury de police de la rive droite contre la succession de John McDonogh, pour obtenir le paiement de la taxe imposée par nos voisins d'Algier en faveur du railway des Opelousas. Le gg Kennedy, ainsi qu'il a été préalablement entendu, a rendu un jugement pour la forme en faveur des administrateurs de la succession, et appel a été interjeté à la Cour Suprême. L'affaire sera fixée lundi prochain, et comme il s'agit ici d'un point de constitutionnalité, la cause passera aussi celle les qui seraient nécessaires dans leur ordre naturel, et ira vider sur le champ. Le résultat ne nous inspire aucune inquiétude. Nous avons pleine confiance dans les juges qui devront rendre la question.

CALIFORNIE.

Le steamer *United States*, commandant William C. Barry, est arrivé dans notre port hier matin de bonne heure, venant d'Aspinwall qu'il a quitté le 14. Il nous a apporté des journaux de San Francisco jusqu'au 30 avril. L'*United States* a fait son dernier voyage de la Nile Orléans à Aspinwall en cinq jours et dix-neuf heures, et n'a pas pour revenir que cinq jours et deux heures. Son séjour de la Nile Orléans n'a été que de douze jours et quatorze heures, et les passagers de San Francisco qui sont arrivés à son bord d'ont mis pour venir de cette dernière ville à la Nile-Orléans que dix neuf jours.

L'*United States* a abordé au Datoor des Angles plusieurs navires qu'un bateau remorquait à la Balize, il a reçu quelques avaries.

Le steamer *Georgia* devait partir le 15 d'Aspinwall pour New York. Le *Crescent City* est parti pour ce dernier port en même temps que l'*United States*.

L'état sanitaire de l'isthme est des plus satisfaisants.

Le steamer *Golden Gate*, en allant de San Francisco à Panama a abordé un autre steamer que l'on croit être le *Sierra Nevada*. Les avaries de part et d'autre n'ont pas été considérables.

Les nouvelles de la Californie ne sont pas importantes. Plusieurs incendies ont détruit à San Francisco, dit-on, pour plus d'un million de grande valeur. A Stockton, ville de l'une des missions incendiées et séparée seulement par une mince cloison que les flammes ont dévorée à moitié se trouvait 900 livres de poudre qu'on n'avait pas eu le temps de retirer. Si l'incendie n'avait pas été maîtrisé à temps, la ville entière eût probablement été incendiée, car l'explosion aurait répandu partout des débris de bois enflammés.

Le surintendant de l'instruction publique annonce dans son rapport que le nombre des enfans en Californie est de 17,881 et celui des élèves qui fréquentent les écoles publiques de 3,314. Il n'y a encore que vingt écoles. Le ministre de l'instruction publique dans les Sandwich annonce d'une autre part que le nombre des écoles publiques y est de 335 dont 221 protestantes et 104 catholiques. 14,076 élèves fréquentent les premières et 9,506 les secondes.

Le bill pour étendre la façade de la ville de San Francisco du côté de la Baie a été repoussé par le Sénat.

Mlle Catherine Hayes a eu un petit différend avec les propriétaires de Sacramento. Elle avait promis de donner un concert à leur bénéfice et le jour avait même été fixé, mais l'artiste ne parut pas. Elle annonça plus tard qu'elle donne rait un concert, mais personne ne s'y prêta. Mlle Hayes a quitté dernièrement son toute belle.

De nouveaux gisements aurifères d'une grande richesse, ont été découverts dans le comté de Shasta. Ils sont assez vastes, parait-il, pour être divisés en cinquante mille claims de trente pieds carrés. Les nouvelles des mines sont en général favorables.

On constate en ce moment trois nouvelles églises à San Francisco, une au coin des rues Dupont et California, une autre dans la rue Stockton, et la troisième dans la rue Dupont. Cette dernière est une église catholique.

Le grand jury de la Cour de Circuit des États-Unis a déclaré, dans l'affaire de l'*Independence*, que ce steamer n'était plus en état de tenir la mer et que pour continuer ses voyages il était obligé de s'éloigner le moins possible des côtes. C'est là la véritable cause du désastre qui a coûté la vie à tant de voyageurs. Le grand jury signale les propriétaires du steamer comme les véritables auteurs de sinistre. Quant au capitaine et aux officiers ils ne sont pas coupables, car ils naviguaient sur une cote qu'ils ne connaissaient nullement.

Les Indiens s'arment dans la Basse Californie.

Les journaux publient dans la liste des personnes qui ont trouvé la mort à bord du *Jenny Lind*, les noms de deux citoyens de la Nouvelle-Orléans : Franklin Bonneville et John Brady.

Les affaires sont languissantes à San Francisco.

Oregon.

Rien d'important de l'Oregon. Francis Rivet, un des premiers émigrans qui se soient établis dans le territoire, est mort dernièrement. Il a été fixé dans l'Oregon depuis 1818 avec Lewis, Clark et un Canadien nommé Etienne Lamere.

Iles Sandwich.

Nous avons des nouvelles des Iles Sandwich jusqu'au 19 avril. La Législature s'était ajournée le 8.

Les journaux de Honolulu discutent la question de savoir si la vente des liqueurs spiritueuses doit être interdite.

Il n'y a pas eu de nouvelles dates une compagnie pour établir un service de bateaux à vapeur entre les différentes îles.

Le capitaine James Vaughan, capitaine du port de Honolulu, est mort le 29 mars dernier.

Le *Pelican* nommé que le navire baleinier Colombia a découvert dernièrement des îlots de charbon sur la côte septentrionale de la mer Okhotsk, par le 156e de longitude Est et le 50e degré de latitude Nord. Il y a à bord plusieurs tonneaux de ces charbons qu'il propose de vendre à Sitka.

Amérique.

Nos vis de l'Amérique, reçus par la voie de San Francisco, sont jusqu'au 24 février. Les moyennes des emigrans qui arrivent dans cette colonie est de 30,000 par mois.

M. Pierce.—Nous lisons dans une correspondance du *Courrier and Enquirer* de New-York, « Le président Pierce ne boit pas de vin. Grâce qui le concernent personnellement beaucoup que les chagrins qu'il a éprouvés depuis quelques années et le poids des affaires publiques qui repose sur lui depuis son élection, l'ont plutôt d'un profond sentiment de responsabilité philosophie et donné à son caractère une teinte de gravité quelquefois visiblement avec qui le donne et sa vivacité passée. »

Accident.—Une machine s'est dernièrement à Buffalo et a renversé sur son passage quelques personnes qui se trouvaient sur la voie. Aux dernières dates on n'avait pas encore connu le nombre des victimes de cette déplorable catastrophe.

Arrivée du Cambria.

Le steamer *Cambria* est arrivé à Boston dans la matinée du 19 courant, et les malles ont été immédiatement expédiées pour le Sud.

Une dépêche télégraphique transmise de Paris à Londres et de Londres à Liverpool au moment où le steamer allait partir, annonçait que le bruit de la fausse couche de l'Impératrice paraissait erroné. L'impératrice a été malade, mais son état n'inspirait aucune inquiétude.

Le Cambria annonce une levée de quatre-vingt mille hommes.

Le bonnet de manteau des chrétiens à Bronze pour les Turcs est également démenti.

Aux dernières dates il était question d'une solution amiable du différend entre la Russie et la Turquie.

Pennsylvanie.—Le gouverneur de la Pennsylvanie a nommé John Knox juge de la cour suprême de cet Etat, en remplacement du juge Gibson, décédé.

Massachusetts.—Il a été présenté à la législature de Massachusetts un bill portant que les convois de passagers sur les chemins de fer ne pourront traverser les ponts qui s'ouvrent pour livrer passage aux navires, qu'avec une vitesse de six milles à l'heure. Les trains devront s'arrêter à deux cents pieds de pont, et le conducteur qui négligera de se conformer à cette clause, sera passible d'une amende de cinq cents piastres en cas de détention de trois années au pénitentiaire. On élèvera des signaux à chaque extrémité du pont quand il faudra livrer passage aux bateaux à vapeur. Les compagnies qui n'auront point donné d'instructions positives à leurs agens seront passibles d'une amende de cinq mille piastres.

La vallée de Mexilla.—Cette vallée, qui est maintenant au sujet de différend entre le Mexique et les Etats-Unis, est située à l'ouest du Rio Grande, au 32e degré 18 m. de latitude nord, et à cinquante milles environ de Paso. Ce territoire n'avait pas un seul habitant en 1850. La vallée n'a que trente milles de largeur.

Australie.—Des lettres d'Australie du 3 février ont été reçues à Quebec ; elles annoncent qu'il y avait disette de matériaux dans la colonie et que les émigrans y arrivaient en si grand nombre que quatre ou cinq cents toutes avaient la fièvre élevées à Melbourne pour leur fournir un abri.

On a calculé que la catastrophe de Norwalk contera à la compagnie du chemin de fer de New-Haven, de cent à deux cent mille piastres, qu'elle devra payer par suite des procès en dommages déjà institués contre elle.

Commerce des Etats-Unis—Notre commerce sera bientôt pour champ la terre entière. Un seul peuple n'avait pas encore salué notre pavillon, celui qui s'est renfermé dans l'archipel du Japon, mais voilà qu'il vient de s'organiser à San Francisco une compagnie pour établir des relations commerciales entre la Californie et le mystérieux empire. Le peuple américain a la volonté, et la volonté triomphe de tous les obstacles. Nous croyons fermement que ses compatriotes finiront par pénétrer au Japon.

Abordage.—Le *Mary Kingsland* remorquait le 4 mai les navires *Quebec*, *France* et *Sea Eagle*. Au détour des Angles le steamer *United States* qui remontait le fleuve aborda un des navires, le *Quebec*, et lui fit de si graves avaries que ce bâtiment coulait bas. Les *France* et *Sea Eagle* ont été envoyés de la ville pour essayer de relever le *Quebec*.

HÉROÏSME.

La *Gazette de la police de Saint-Pétersbourg* publie un intéressant récit que nous reproduisons en lui conservant son caractère original.

Le nommé Basile Gaïdamar, ancien Marine, paysan des domaines de l'Empire, de village Evaïcova (district de Rostoff, gouvernement de Vladimir) avait fait, il y a dix ans, le métier de cosaque, et jusqu'à ce jour, l'exploitation rurale du son jour : plus tard il avait embrassé la profession de chaudronnier, et était entré à la fabrique de Kolpino.

L'année dernière, Marine alla à son village, visiter sa famille, et dans les premiers jours de novembre, il se disposait pour retourner à St-Pétersbourg. Arrivé à Moscou avec dix de ses camarades, il fut forcé d'y passer la nuit, n'ayant pas de trouver à temps à la station de chemin de fer. Le départ de Moscou ne devait avoir lieu qu'un train de marchandises. Marine dut attendre le lendemain pour le prendre, et il ne put trouver que trois heures du même jour, qui se trouva être le 11 janvier.

Les villageois sont curieux, raconte Marine à lui-même, et je n'avais jamais été à Moscou ! Nous allâmes donc admirer les curiosités de la ville *de Moscou* (mots familier que le peuple donne à notre antique capitale). Nous entrâmes dans la cathédrale de l'Assomption, et bâtisses les antiques : nous montâmes au haut du clocher d'Ivan-Ivan-Véliky, et nous rendîmes ensuite au marché aux oiseaux. Là, en nous dit qu'un incendie venait d'être signalé le Grand Théâtre brûlait... Il était près de midi. Nous allâmes voir l'incendie.....

Marine arrive à l'incendie au moment où il était dans sa plus grande intensité. Le théâtre brûlait à l'intérieur, et les flammes, qui étaient rapidement propagées dans le bois, se jetaient à l'office, s'élançaient du toit et par les fenêtres.

Au moment où le feu était déclaré, trois gardes-pompiers, au moyen d'une fenêtre de l'étage supérieur, avaient heureusement gagné le toit, qui la parcourerent longtemps dans tous les sens sans aucun moyen de se sauver, entourés qu'ils étaient de tous côtés par les flammes. Deux de ces infortunés, dans un moment de désespoir, s'étaient précipité du haut du toit, et leur cervelle brisée sur le pavé du sol. Le troisième était resté sur le toit, où, étouffé par la fumée, poursuivi par les flammes, il demandait de secours avec des cris déchirans.....

« Mais sa perte paraissait inévitable. Il n'y avait pas d'échelle assez longue pour atteindre jusqu'à la toiture d'un édifice aussi élevé ; le malheureux se trouvait dans la terrible alternative ou de périr dans les flammes, dont le cercle se rétrécissait à chaque instant davantage, ou de tomber du haut du toit, et de se briser en mille morceaux en se précipitant au bas. Se confiant toutefois jusqu'au dernier moment en la miséricorde de Dieu, le malheureux s'était résigné à son sort, et s'était exprimé à ce sujet assez vertueusement ; il a eu tort, car ce rappel était à la fois une récompense et un encouragement. Il est vrai que la gaîté bruyante d'une faible portion de l'auditoire a parfois fait tort aux situations dramatiques de l'ouvrage, mais le résultat, « le clamour de l'approbation en scène de quelques centaines de connaisseurs et ne s'attachait pas à l'auteur.

A part cet incident fâcheux, les choses se sont bien passées et quelques amateurs ont eu du succès.

Concert.—Nous croyons devoir rappeler au public que le grand concert vocal et instrumental de M. Carrière aura lieu lundi prochain, dans la salle des Odd-Fellows. M. Carrière sera accompagné par plusieurs artistes de mérite et par l'orchestre du théâtre d'Orléans.

Chromania.—On nous par un avis inséré plus loin qu'un nouveau vient d'être établi, rue Condé, No 19. Le directeur annonce qu'il sera reçu des visiteurs toutes les semaines, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, et que les vues seront changées tous les dimanches. Parmi les tableaux nous citerons une vue de Londres prise du pont de Waterloo, une vue du Bosphore, une vue de l'Indes Orientales ; l'intérieur de la Cathédrale de Milan ; Athènes ; un combat dans les rues de Paris pendant la revolution de juillet ; la Place Royale de Turin, et le grand incendie de Moscou.

Soutiens.—Tous les corps d'ouvriers et tous les employés s'étaient, on se le rappelle, mis en grève dernièrement, dans le but d'obtenir une augmentation de salaire. Quelques-unes de ces prétentions étaient peut-être fondées jusqu'à un certain point ; d'autres ne l'étaient nullement. On a cependant fini par s'entendre de part et d'autre, comme nous l'apprend dans les lignes suivantes, un journal de New-York :

Nous sommes heureux d'avoir à constater la fin du désordre qui a régné pendant quelques semaines, dans une bonne partie des industries de New-York, par suite des demandes d'augmentation présentées par les ouvriers, les ouvriers, les servants et les manœuvres de presque tous les corps de métiers.

Le refus péremptoire opposé par quelques patrons aux exigences manifestées par leurs employés, avait même provoqué une cessation quasi de grèves qui menaçait de produire dans la ville une assez vive agitation. Fort heureusement, le bon sens de la plupart des ouvriers et le sentiment de justice qu'ont montré quelques patrons, ont coupé court à ces situations qui commençaient à prendre des proportions inquiétantes.

Plusieurs réunions ont eu lieu : dans quelques-unes, on s'est contenté de discuter les raisons qui motivaient une demande d'augmentation ; dans beaucoup d'autres, on a plus ému que raisonné, et celles-là étaient, en général, celles dans lesquelles on a vu des grandes démonstrations, des promenades avec musiques, tambours, drapeaux, sans doute, mais qui ne sont point sous la conséquence naturelle. Dans beaucoup de cas, se réunirent, les ouvriers mot entrés immédiatement en pourparlers avec leurs patrons, et, presque toujours, un arrangement conforme à leurs désirs est sorti de ces conférences tenables.

Dans cette catégorie, nous citerons les charpentiers et menuisiers de navires, les calfats, les charretiers, les ouvriers de voitures publiques, les cordonniers pour femmes, les fabricants de meubles, les tonneliers, les forgerons, les chaudronniers, les ouvriers en marqueterie, les tailleurs de cristaux, les charpentiers fraqueiz, les selliers, les peintres de navires et les tisserands.

Il est des industries où l'augmentation a été accordée par certaines patrons seulement, tandis que les autres n'ont voulu faire aucune modification aux prix précédents ; aussi une partie des ouvriers appartenant à ces professions se trouvent encore en grève. Dans ce nombre, nous pouvons citer les fabricants de pianos, les imprimeurs, les manœuvres.

Mais, il y a en unanimité, de la part des chefs d'établissement, pour faire cesser les ouvriers, dans les journées qui ont suivi la demande d'augmentation présentée aux ouvriers de payer une journée de plus. Dans cette classe se trouvent les joailliers, tailleurs, les ouvriers en bronze, les fabricants de bottes fortes, les souliers en bois et les fabricants de bricolages.

De sorte, la majeure partie de ces ouvriers est rentrée dans les ateliers.

Les ouvriers du port, les gréeurs et les calfats ont demandé une hausse de salaire. Les patrons ont refusé, et, actuellement, les ouvriers se sont mis en grève.

Les ouvriers du port, les gréeurs et les calfats ont demandé une hausse de salaire. Les patrons ont refusé, et, actuellement, les ouvriers se sont mis en grève.

On dit aussi que les raffineurs commencent à reprendre leurs travaux, et que les charbonniers sont en pourparlers avec leurs patrons.

Les domestiques et garçons d'hôtel ont été en général fort mal reçus, dans leurs demandes d'augmentation, par les propriétaires, et il est question de les remplacer par des femmes.

Nous terminerons cette revue en mentionnant la coalition des marchands de lait, qui ont pris la résolution de vendre désormais en litre pesant, jusqu'à ce qu'ils aient été satisfaits de leurs demandes d'augmentation de prix, équivalente, sans doute, à la proportion d'eau qu'ils y mêtaient. S'il en est ainsi, le lait coûtera bien cher.

CHRONIQUE LOCALE.

Décorations perdues.—M. Cyrot Gautera fait hier, devant le recorder Rarnes, un affidavit, dans lequel il soutient une certaine personne d'avoir volé, dans ses vêtemens, les poches du plaignant sont dégarnies, et ses dites. Il est prouvé, jouit, dans le rapport des Cours, lorsqu'un individu l'abordé et, sous prétexte d'examiner ces papiers, lui glisse dans les poches des pétards dont il avait eu soin d'allumer les mèches ; le plaignant, ne se doutant de rien, reconduisa sa promenade, et, quelque temps après, perdit tout à coup et mirent le feu à ses précieux documens. M. Cyrot Gonin a dit au recorder qu'il pourrait, sur son l'indicatif qui lui a été donné, indiquer qu'il lui qu'un lui restitue les documens et qu'un indique un châtiment sévère à celui qui les a dérobés.

Pneumonie.—Le coroner Grimard—Grand Jury—La Grand Jury a rendu hier et trouvé les à poursuivre les personnes suivantes :

Nicolas Ford et Antonio Sauer sur lesquels on a trouvé de faux billets de banque qu'ils avaient l'intention de mettre en circulation.

Daniel Nolan, accusé de meurtre.

Le jury a pas trouvé lieu à poursuivre Nat. T. Edson, accusé de parjure.

Accusation d'avoir en complicité.—M. A. Capdevielle, capitaine de la compagnie des « Chasseurs d'Orléans » a comparé hier, devant le recorder Ramos, un soldat de ce corps d'avoir refusé de remplacer son appartement par un autre, et d'avoir frappé un sous-officier qui appartenait à la compagnie et qui était qui appartenait à l'Etat. L'accusé a fourni caution pour répondre de sa comparution.

A sauf et batterie.—George Short et C. H. Hérard ont été cités, hier, devant le recorder Ramos, d'avoir assailli Paul Spindler, bien que ce dernier ne leur ont offert aucune provocation. L'interrogatoire a été renvoyé à un autre jour.

Accusation.—M. G. A Parsly, sa femme et trois esclaves, ont comparu devant le recorder Winter. Robert Crocker, qui a fait l'affidavit, déclare que le 5 a été mis à la disposition de la maison qu'habite M. Parsly. Il croit que c'est l'acte de M. Parsly lui même et craint qu'il ne recommence bientôt. L'intervenant entre dans le 23 du courant. Chaque esclave a fourni un cautionnement de $1500 pour répondre de sa comparution.

Enquête.—Le coroner hire a fait exhumer hier, dans le quatrième district, le corps d'un enfant de deux ans, nommé Schefferstein, qui est mort subitement et qu'on pensait avoir été tué. Le jury a déclaré que l'enfant a succombé aux coups qu'un lui a portés son père. L'affaire sera appelée dans quelques jours.

Arrestation.—Henry Masterson et Patrick Malone ont été conduits hier devant le recorder Winter pour avoir grièvement blessé Henry Ford, le 12 courant. Les accusés ne comparaîtront de nouveau devant le recorder qu'après que les médecins auront prononcé sur l'état des blessures.

Services.—Francisco Martin et F. Magnuguin ont été arrêtés dans le 1er district. On les soupçonne d'avoir volé des effets.

Le jeune de la troisième district vient emprunter des mains Auguste Turner et James Hagatt, de son suspects.

Vagabonds.—Christian Dunton et Sarah Reily ont comparu hier devant le recorder Ramos, sous l'accusation de vagabondage. Le prentice a été renvoyé pour deux mois et le second pour un mois à la maison de travail.

Vente à la Bourse St-Louis.

☞ N. Vigo a vendu aujourd'hui, à midi en vente publique, sous la Rotonde de l'Hôtel St-Louis :

Par ordonnance de la Cour de Circuit des Etats-Unis, section de la Banque des Citoyens.

Deux actions de la Banque des Citoyens.

Deux actions de la Banque des Citoyens.

Deux actions